

COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

**LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE MANICOUAGAN-UAPISHKA
ET KRUGER PARTICIPERONT CONJOINTEMENT AU CONGRÈS MONDIAL
DES RÉSERVES DE BIOSPHERE DE L'UNESCO**

Baie-Comeau (Québec), 29 janvier 2008 – Dans le cadre du Congrès mondial des réserves de biosphère qui se tiendra à Madrid du 4 au 9 février 2008, la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka (RMBMU) et la société Kruger ont été invitées à présenter les détails de leur collaboration qui a mené à la désignation de ce territoire par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

C'est en septembre dernier que le territoire Manicouagan-Uapishka a reçu le prestigieux statut de Réserve de la biosphère. Ce qui distingue la RMBMU des 528 autres Réserves réparties dans 105 pays, est la collaboration étroite entre tous les intervenants du développement régional, incluant les grandes entreprises privées des secteurs forestier, minier, énergétique et de l'aluminium. Ainsi, élus locaux, groupes environnementaux, organismes de développement économique, industrie touristique, institutions d'éducation, groupes d'intérêts, citoyens et représentants des Premières nations ont participé à la démarche de désignation auprès de l'UNESCO. Impliquée depuis le début, la société Kruger s'est démarquée tout au long du processus par sa proactivité et son esprit de partenariat.

Un exemple à suivre selon l'UNESCO

L'UNESCO considère l'étroite collaboration entre la RMBMU et la société Kruger comme un exemple à suivre au Canada et mondialement, à tel point qu'elle a décidé d'en faire l'objet d'une table ronde à Madrid. Cette invitation constitue un grand privilège puisque seulement une quinzaine de Réserves de la biosphère sur l'ensemble du réseau aura la possibilité de tenir une table ronde lors de ce congrès fort attendu dont la dernière édition remonte à 1995.

« L'engagement du secteur privé demeure un défi de taille pour l'ensemble du réseau mondial des Réserves de la biosphère », a souligné M. David Walden, secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO. « Les leçons tirées de cette expérience sur la Côte-Nord au Québec permettront au Réseau mondial des réserves de la biosphère de sonder les mécanismes visant à favoriser l'adhésion du secteur privé aux principes du développement durable, et à l'inciter à poser des gestes concrets », a-t-il déclaré.

« L'industrie privée est parfois considérée comme une source de problèmes dans la gestion environnementale des Réserves de la biosphère. Or, la société Kruger, qui s'est impliquée volontairement dans notre démarche depuis son origine, est plutôt devenue un élément de solution en contribuant à la recherche sur la biodiversité, au partage des connaissances, à la protection des paysages et des espèces menacées, de même qu'à la valorisation de la main-d'œuvre locale », a souligné M. Jean-Philippe L. Messier, directeur de la RMBMU. « Nous privilégions une approche de collaboration qui a donné de bons résultats et qui continue d'évoluer avec Kruger », a-t-il ajouté.

« Les principes de développement durable correspondent tout à fait aux valeurs prônées par Kruger. Elle a d'ailleurs été la première forestière québécoise à poser des gestes concrets en matière d'aires protégées, il y a de cela plus de cinq ans », rappelle M. Michel Lessard, vice-président Foresterie et Développement durable chez Kruger. Ce dernier participera à l'événement de Madrid en compagnie de M. Marc St-Onge, membre du Conseil d'administration de la RMBMU qui a été directement impliqué dans le développement du partenariat entre les deux organisations.

Leur présentation lors du Congrès portera sur l'intérêt, la participation et les actions du milieu industriel privé envers le développement durable dans un contexte de Réserve de biosphère, plus spécifiquement l'expérience de la RMBMU avec la société Kruger.

Du côté de la RMBMU, ce sont messieurs Christian Bouchard, président, et Jean-Philippe L. Messier, directeur de l'organisme, qui se rendront au Congrès de Madrid dont l'objectif est de dresser un état des lieux du programme des réserves de biosphère et de définir les perspectives pour les cinq années à venir.

À propos de la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka (RMBMU)

La RMBMU vise à doter la région d'une vision d'avenir, basée sur le dialogue, et axée sur la conservation des éléments exceptionnels du territoire, sur un développement régional durable et sur le renforcement des compétences locales et le sentiment d'appartenance au territoire.

D'une superficie de 54 800 km², la RMBMU constitue le plus grand territoire désigné par l'UNESCO au Canada, où l'on en dénombre 15 en tout – dont quatre au Québec. Située entre Betsiamites et Baie-Trinité, Manicouagan-Uapishka s'étend du Saint-Laurent au sud, jusqu'au cratère de Manicouagan au nord. On y retrouve les Monts Groulx (Uapishka), l'île René-Levasseur, neuf aménagements hydroélectriques dont le barrage Daniel-Johnson et la ville de Baie-Comeau. Elle renferme des particularités territoriales, humaines et naturelles variées, uniques dans certains cas. [www.rmbmu.com]

À propos de Kruger

Fondée en 1904, Kruger est un important producteur de papiers pour publications; de papiers à usages domestiques et industriels; de bois d'œuvre et autres produits du bois; de boîtes de carton à base de fibres recyclées; d'énergie verte et renouvelable, de vins et spiritueux; et est également l'un des principaux recycleurs de papiers et cartons en Amérique du Nord. La société Kruger possède des établissements au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux États-Unis et au Royaume-Uni et emploie 9 000 personnes. [www.kruger.com]

À propos de la Commission canadienne pour l'UNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile et cherche à promouvoir la participation d'organisations et de particuliers canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, la communication et l'information. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est la seule agence du Système des Nations Unies comprenant des commissions nationales assumant ce rôle dans chacun des États membres. [www.unesco.ca]

- 30 -

CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE ET PHOTOS DISPONIBLES SUR DEMANDE

RENSEIGNEMENTS :

Jean-Philippe L. Messier, Directeur
**Réserve mondiale de la
biosphère Manicouagan – Uapishka**
Tél. : (418) 293-2548
jpmessier@globetrotter.net
www.rmbmu.com

**N.B. : M. Messier sera disponible pour des entrevues
téléphoniques, les 29 et 30 janvier. Par la suite, il sera
possible de communiquer avec lui par courriel.**

Alysouk Lynhiavu, Chargé des affaires publiques
Commission canadienne pour l'UNESCO
Tél. : (613) 566-4326
ou 1-800-263-5588, poste 4532
alysouk.lynhiavu@unesco.ca
www.unesco.ca

Jean Majeau, Vice-président, Affaires
publiques
Kruger inc.
Tél. : (514) 343-3213
jmajeau@kruger.com
www.kruger.com